



Plastique pas si fantastique p. 4 et 5

La consigne des bouteilles plastique emporte un véritable engouement. Mais ce succès en apparence vertueux affaiblit la filière du recyclage.

L'éco-quartier sera p. 7

L'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUi) a émis une « réserve » sur le projet d'éco-quartier Guérin. Sans le remettre en cause.

Des corps et des idées p. 18 et 19

Les élèves des classes à horaires aménagés danse (Chad) du collège Louise-Michel ont fait une drôle d'expérience. Ils ont parlé avec un philosophe.



Une pollution qui n'a rien de virtuel

Avec huit écrans en moyenne par utilisateur, le numérique a envahi nos vies. Mais derrière cette prolifération se cachent la raréfaction de matières premières et une pollution galopante. **p. 10 à 13**

En images

▼
2 888

Il s'agit du nombre de sportifs licenciés dans un club stéphanois. Sur les trois dernières saisons (2016-2017, 2017-2018, 2018-2019), il y a eu 240 sportifs supplémentaires, soit une augmentation de 9 % avec une forte progression chez les femmes. Plus de détails dans un prochain article à paraître sur saintetiennedurouvray.fr



PHOTO: E.B.

LABEL

Il fait bon vivre à Saint-Étienne-du-Rouvray

L'association « Villes & Villages où il fait bon vivre » a publié son palmarès des 1 814 communes de France arrivée en tête de son classement. Saint-Étienne-du-Rouvray figure en deuxième place du département de la Seine-Maritime dans la strate des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

La commune stéphanoise est confortablement classée huitième de Seine-Maritime, toutes strates confondues et 198^e ville de France où il fait bon vivre dans sa strate démographique (405^e sur les 34 841 communes françaises).



CAMPUS

Une 4^e école d'ingénieurs au Madrillet

Les 1 600 élèves-ingénieurs, apprentis et alternants du CESI ont éterné début janvier leurs nouveaux locaux du campus du Madrillet. Situé rue Edmund-Halley, face au centre de formation pour apprentis (CFA) Lanfry, lui aussi de construction très récente, le bâtiment de 10 000 mètres carrés regroupe les « apprenants » de trois entités : école de formation des managers, école supérieure de l'alternance et école d'ingénieurs. Jusqu'à décembre, ils étaient implantés au parc de la Vatine, à Mont-Saint-Aignan.

EN SAVOIR PLUS Rubrique «Actualités», sur saintetiennedurouvray.fr

ABONNEZ-VOUS !

Une lettre d'info mensuelle

Des contenus d'information inédits sont mis en ligne régulièrement sur le site saintetiennedurouvray.fr.

Pour ne rien rater, il est possible de recevoir *La Lettre d'info*, une newsletter envoyée chaque mois dans votre boîte aux lettres électronique. Actus, rendez-vous, podcasts, vidéos, retours en images... sont ainsi mis en lumière. Pour s'abonner, c'est très simple ! Il suffit de cliquer tout en haut de la page d'accueil du site municipal sur la rubrique « Abonnez-vous à la lettre d'info ».

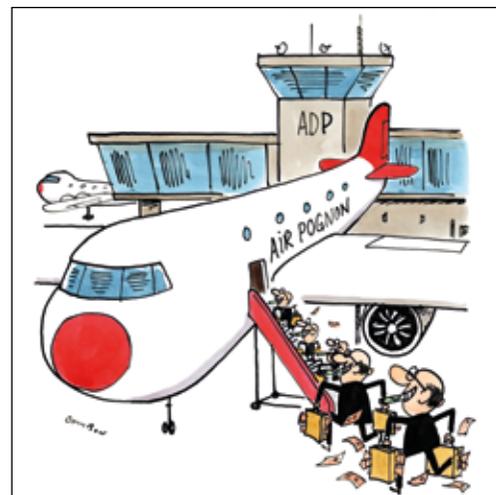


PHOTO: J.L.

SANTÉ

Un 3^e contrat local de santé signé

Mardi 4 février, la Ville et l'ARS (Agence régionale de santé) ont signé un 3^e contrat local de santé (2020-2022). Yvan Denion, directeur délégué départemental au sein de l'ARS Normandie, a salué « *un engagement de longue date de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray pour la promotion et la prévention de la santé* ». Avec cinq parcours thématiques, son objectif est de renforcer la lutte contre les inégalités de santé chez les habitants. Cela se concrétise par une identification des besoins de santé et par des actions, comme, par exemple, un groupe d'ambassadeurs santé au Château blanc et le dispositif « Sport sur ordonnance ».



RIP

Défense du service public

Les électrices et électeurs ont jusqu'au 12 mars pour signer la pétition officielle de soutien au référendum d'initiative partagée (RIP) sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). Pour signer la pétition, il faut se rendre sur referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1, cochez « Je soutiens » et cliquez sur « Suivant ». Il faut ensuite renseigner le formulaire en veillant à écrire ses prénoms et nom avec les accents et les majuscules. En janvier, plus d'un million de personnes avaient signé sur les 4,7 millions nécessaires pour déclencher le processus référendaire.



À MON AVIS Un défi social et écologique

Le dossier du *Stéphanaïs* aborde le sujet de la préservation de nos ressources naturelles et pose la question de notre mode de développement.

Il apparaît de plus en plus évident que ces préoccupations constituent des enjeux essentiels pour tous. La dimension de ces questions est planétaire et nous devons trouver des solutions permettant de renverser la tendance actuelle.

Il est urgent d'agir y compris au niveau local. Il en va de l'avenir de l'humanité et de ses conditions de vie sur notre planète. C'est un défi social et écologique que nous devons tous relever, à tous les niveaux.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Stéphane Nappez, Nicolas Gaillard, Ariane Duclert. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.)

Illustrations : Cambon/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Duthell. **Tirage :** 15 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02.32.81.30.60.

RETOUR DE LA CONSIGNE

Une fausse bonne idée ?

Jeter nos déchets en plastique dans un bac jaune de recyclage est une habitude courante qui risque d'être bouleversée par l'arrivée d'acteurs privés. Dans un hypermarché de la ville, les deux machines de consigne installées font fureur.

Les coulisses de l'info

La consigne renvoie à une image populaire et traditionnelle qui consistait à récupérer les bouteilles en verre (vin, lait...) en bon état, les laver et les remplir à nouveau. Mais en l'appliquant uniquement aux bouteilles en plastique, ce n'est plus la même chose. *Le Stéphanois* a voulu gratter la peinture verte de la consigne des bouteilles en plastique.

Adopté par l'Assemblée nationale le 21 janvier 2020 et par le Sénat le 30 janvier 2020, le projet de loi Économie circulaire relatif à la lutte contre le gaspillage a été brouillé par le conflit qui a opposé le gouvernement aux professionnels du recyclage et associations de collectivités, pendant l'année 2019. Au départ, ce projet de loi prévoyait d'imposer un dispositif de consigne pour le recyclage des bouteilles en plastique. Le consommateur devait payer une consigne fixée à environ 15 centimes d'euro en plus du prix de sa bouteille ou de sa canette. En la rapportant dans des points de collecte spécifiques pour la recycler, le consommateur aurait été remboursé du montant de cette consigne. Ce dispositif est en vigueur en Allemagne depuis 2003. Cela a suscité une levée de boucliers de parlementaires de tous bords politiques reprochant à cette mesure de donner une image écolo à la bouteille en plastique jetable et de privatiser la gestion des déchets. Finalement, un compromis a été

trouvé, il accorde un délai de trois ans aux collectivités territoriales pour améliorer le recyclage des bouteilles en plastique afin d'atteindre l'objectif fixé par la Commission européenne pour la France (77 % de recyclage des bouteilles en plastique en 2025 contre 57 % aujourd'hui). Si ces objectifs ne sont pas atteints, le gouvernement se réserve le droit d'imposer la consigne de bouteilles en plastique dès 2023.

Des machines prises d'assaut

Malgré ce sursis, certains acteurs privés se positionnent déjà sur le « marché » que pourrait devenir la filière du recyclage. Au cours de l'année 2019, des collecteurs automatiques ont fait leur apparition dans plusieurs grandes surfaces en France. Au E.Leclerc de Saint-Étienne-du-Rouvray, deux machines de recyclage prêtées par la jeune entreprise normande Green Big ont été installées dans le hall du magasin, fin 2019. En ramenant leurs bouteilles en



Depuis fin novembre, la première machine a comptabilisé près de 81 000 bouteilles déposées tandis que la deuxième machine en a eu 78 000 depuis mi-décembre.



PHOTO: J.-P. S.

plastique vides qu'ils insèrent dans une machine, les clients gagnent un centime d'euro par bouteille plastique recyclée en bon d'achat ou peuvent faire un don à une association qui protège les océans. Et c'est la première option qui rencontre un succès phénoménal. En multipliant le nombre de bouteilles (100 unités pour récupérer un euro), les clients sont prêts à

tout pour récupérer quelques centimes, un euro ou même plus. Patricia touche autour de 520 euros par mois, elle est venue avec plusieurs sacs contenant 1 000 bouteilles qu'elle a dénichées dans les bacs de collecte publique de sa commune. Une nouvelle « activité » qu'elle compte faire chaque semaine afin de gagner 10 euros en bon d'achat. ■

RECYCLAGE

Le « point vert » menacé

Actuellement, les professionnels de la boisson paient un « point vert », une taxe d'un centime d'euro par bouteille destinée à financer le recyclage, soit près de 160 millions d'euros chaque année. Il signifie que l'industriel qui met en vente ce produit (soda, eau...) participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Selon des estimations, si 10 % des acheteurs ne rendaient pas leur bouteille dans les bacs jaunes, près de 240 millions d'euros par an ne seraient pas remboursés. Avec les machines de recyclage installées dans plusieurs supermarchés en France, il semble que le manque à gagner pour les collectivités est déjà lancé, même sans la loi.

INTERVIEW

« Le libéralisme est à l'offensive pour se peindre en vert »

Hubert Wulfranc, député PCF de la troisième circonscription de Seine-Maritime et membre de la commission permanente Développement durable et aménagement du territoire, a longuement suivi ce dossier, avec plus d'une soixantaine d'interventions.

En 2019, Brune Poirson, secrétaire d'État à la Transition écologique avait prononcé cette phrase : « La guerre à la pollution plastique est déclarée. » Pourquoi la consigne des bouteilles plastique n'est-elle pas une bonne idée pour gagner cette guerre ?

On est dans un cycle qui entretient l'usage de la bouteille plastique jetable en donnant l'impression qu'elle est écologique. Le problème est que la consigne des bouteilles en plastique n'a pas pour but le réemploi comme cela pourrait l'être avec le verre. Mais elle remet de la matière première dans le circuit du recyclage qui n'est pas infini. L'exemple allemand nous a montré que cela ne fait pas baisser le plastique, c'est du « green washing ». Le libéralisme est à l'offensive pour se peindre en vert.

Comment expliquer ce succès fulgurant constaté sur les deux machines de recyclage installées au E. Leclerc de Saint-Étienne-du-Rouvray ?

On peut comprendre que le consommateur va adouber une matière première recyclée lui permettant de récupérer un bon d'achat. Mais cela va impacter la collecte des déchets des bacs jaunes. Il risque d'y avoir une rupture de consentement à l'impôt puisque chaque citoyen paie déjà une taxe sur les ordures ménagères. Ce sera aussi une perte sèche pour les petits commerçants de proximité puisque les machines de recyclage vont alimenter un flux de consommateurs vers les magasins de grande surface.

Scénario « agrafe » : nouvel épisode

La démolition du bar Le Concorde signe une nouvelle étape dans la restructuration du quartier Renan-Madrillet. Cette opération prépare le terrain à la future médiathèque.

IL N'AURA FALLU QUE QUELQUES JOURS POUR « GRIGNOTER » LE BAR LE CONCORDE. Entre fin janvier et début février, la pelle de démolition aura ainsi joué la petite main du « scénario agrafe », le projet qui travaille à recoudre ensemble des deux rives de la rue du Madrillet (*Le Stéphanois* n° 260). Mais petite main ne veut pas dire petit projet : les deux rives bientôt « agrafées » seront l'écrin de la future grande médiathèque stéphanoise, d'ici 2022, côté place Louis-Blériot.

Cœur de ville

La médiathèque remplacera l'actuelle bibliothèque Elsa-Triolet. Elle aura notamment pour fonction de renforcer la vocation centrale d'un quartier jusque-là freiné dans son développement par une rue du Madrillet trop « roulante » et par une place Jean-Prévost dont les équipements publics, pourtant centraux comme la Maison du citoyen, la bibliothèque et le centre socioculturel Jean-Prévost, restent cachés à la vue des grands axes de communication. Réunies par un parvis traversant la rue du Madrillet, les deux places pourront enfin exprimer leur potentiel de cœur de ville et apaiser la circulation automobile.

Le scénario agrafe avait trouvé son prélude



Le bar Le Concorde avait été racheté par la Ville en juin 2017 au terme d'un accord à l'amiable avec les propriétaires et les gérants. Sa démolition début février permettra de « recoudre » les deux rives de la rue du Madrillet.

en 2016 avec le rachat et la démolition de la station de lavage de l'enseigne Roullé (*Le Stéphanois* n° 224) qui a laissé aujourd'hui place à une réserve foncière de 1 400 m². Ce terrain nu fait désormais face à cette première « percée » sur le quartier des Aviateurs, laquelle préfigure la revitalisation de cette portion centrale de territoire

stéphanois.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Il est en cours de co-élaboration avec les Stéphanois-es volontaires de l'atelier urbain citoyen. ■

LÉGISLATION

La réforme des retraites sévèrement critiquée par le Conseil d'État

Plus de deux mois après le début d'un mouvement social sans précédent depuis plusieurs décennies, le projet de réforme de retraites par points d'Emmanuel Macron et son gouvernement s'est vu infliger un sévère camouflet. Plus haute juridiction administrative de France, le Conseil d'État est un passage obligé pour tous les projets de lois et ordonnances avant leur examen au Conseil des ministres. Selon un avis publié le 24 janvier 2020 et visible sur www.conseil-etat.fr, le Conseil d'État estime ne pas avoir eu le temps de « garantir au mieux la sécurité juridique » de la réforme des retraites. L'institution déplore « des projections financières lacunaires » et

un recours aux ordonnances qui « fait perdre la visibilité d'ensemble ». La conformité au droit est considérée comme « insuffisante ».

Ces lacunes vont contribuer à renforcer la suspicion des opposants à cette réforme. Un nouveau front de la bataille sociale s'ouvre au sein du Parlement puisque le projet de loi doit être examiné par l'Assemblée nationale en février et par le Sénat en avril. Pour ralentir l'examen de ce projet de loi et tenter de le modifier, près de 22 000 amendements ont été déposés par les groupes d'opposition de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un record sous cette législature.



◀ Viviane et Pascal Berment, gérants des Serres stéphanoises sont rassurés : le projet d'éco-quartier Guérin se fera bien entendu avec eux...

URBANISME

Le PLUi et le long temps

L'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUi) a émis une « réserve » sur le projet Guérin. Son urbanisation future n'est toutefois pas remise en question.

Ergotage d'experts ou renvoi aux calendes grecques d'un projet mûri par la Ville depuis belle lurette (*Le Stéphanois* n° 198) ? En reclassant en « zone 2AU » 40 des 79 hectares du secteur Claudine-Guérin jusqu'alors classés en « zone 1AU », la commission d'enquête du PLUi a suscité l'interrogation des élus stéphanois et de quelques riverains. L'actuelle friche verte qui court du Rive Gauche jusqu'à la Sapinière et de la rue des Fusillés jusqu'à la Vente Olivier pourra-t-elle oui ou non être urbanisée ?

Les 1 500 logements d'un éco-quartier respectueux des 28 hectares classés en Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff) et des pelouses siliceuses (adaptées aux sols siliceux) qu'ils abritent sortiront-ils de terre ? Et quand ? « *On parle là d'une urbanisation à long terme, tempère Corinne Colonnier, la responsable du foncier municipal. Ce reclassement en zone 2AU ne remet pas en cause un éventuel projet au*

stade actuel de la réglementation. »

Soulagement à la mairie. L'aménagement du site n'est donc pas remise en question dans son principe, d'autant que la moitié du secteur, dite de « La Gachère » (entre les rues du Velay et Félix-Faure) reste classée en « zone 1AU », c'est-à-dire, « à urbaniser à court terme ».

« Les Serres stéphanoises sont un atout »

Le reclassement « à urbaniser à long terme » (zone 2AU) des 40 hectares restant a en revanche semé le trouble chez Viviane et Pascal Berment, les gérants des Serres stéphanoises. Les maraîchers ne cachent pas leur agacement devant l'incertitude qui pèse désormais sur leurs projets de développement. Car, pour eux, le reclassement de 1AU à 2AU n'est pas neutre : « *On voudrait développer notre activité en construisant deux serres supplémentaires de 2 000 mètres carrés chacune, dont une de légumes, expliquent-*

ils, mais où ? Si on les construit ici, ce n'est pas pour déménager dans cinq ans. C'est un investissement lourd. Et on doit absolument rester à proximité d'un axe routier, sinon on perdrait notre clientèle. »

De leur côté, les services de la commune se veulent rassurants : « *Les Serres stéphanoises sont un atout, conserver cette offre de maraîchage en milieu urbain rejoint le plan communal d'alimentation en circuit court. Elles seront donc incluses à court ou moyen terme dans le projet.* »

Le maire Joachim Moysse a en outre assuré aux maraîchers que leur activité ne devrait pas être déplacée : « *J'ai répondu favorablement au développement de l'activité de M. et Mme Berment sur une emprise foncière le long de la rue du Petit Bois.* » Cette rue deviendra en effet l'artère principale du quartier Claudine-Guérin, ce qui devrait offrir une meilleure visibilité à l'entreprise. La rue de Couronne desservant actuellement les Serres serait alors « effacée » par l'urbanisation. ■

EXPOSITION

Entre mémoire et métamorphose

Jusqu'à fin février, une exposition montrant la disparition et renaissance de plusieurs quartiers populaires est visible à la Maison de l'architecture de Normandie.

CETTE EXPOSITION EST LE RÉSULTAT D'UN LONG TRAVAIL DE LA PHOTOGRAPHE ROUENNAISE MARIE-HÉLÈNE LABAT. De 2004 à 2016, elle a passé plusieurs années à documenter l'évolution de ces rénovations urbaines. Elle est allée à la rencontre des habitants avant la destruction de ces grandes barres d'immeubles vétustes construites dans les années 1950 et 1960. C'est ce temps d'attente avant leur départ contraint et la fin d'une époque de leur vie que la photographe a voulu capter dans une dimension à la fois mémorielle et artistique. « *Le fait de passer beaucoup de temps avec les habitants m'a donné une certaine liberté et cela m'a inspiré pour faire autre chose* », explique Marie-Hélène Labat.

Pour Anne Le Bellégo, directrice de la Maison de l'architecture de Normandie, cette exposition nous interroge sur la place de l'architecture : « *Un logement, c'est un moment de vie. Ces photos et témoignages posent la question de comment on construit et on habite la ville. Car l'architecture marque les époques et les personnes. Aujourd'hui avec l'ANRU*, l'architecture s'accompagne d'un dialogue avec les habitants.* »

La nature de retour

Depuis, ces grands ensembles défraîchis, mal isolés et dégradés avec le temps ont



Anne Le Bellégo et Marie-Hélène Labat (à droite) au milieu de l'exposition *Derniers regards avant disparition*.

été remplacés par des petites maisons à deux étages avec moins d'habitants et un cadre de vie accordant plus d'importance à l'environnement.

Marie-Hélène Labat a aussi réalisé une série de photos intitulée « Adopter un arbre » avec des habitants photographiés de dos face à un arbre. Car, « *on ne quitte pas seulement un logement mais un environnement. C'est une façon de dire qu'il faut redonner de la place à la nature qui reprend ses droits après en avoir été chassée au XX^e siècle.* » Une dimension fondamentale dans ces quartiers

populaires pleins de vie où les enfants sont plus souvent dehors que ceux habitant les centres-villes. ■

***ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine créée en 2004**

INFOS PRATIQUES Exposition *Derniers regards avant disparition*, visible jusqu'au 29 février au Forum, Maison de l'architecture de Normandie, 48 rue Victor-Hugo à Rouen. Entrée libre et gratuite du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Site internet : <http://man-leforum.fr/> Lundi 17 et mardi 18 février, stage de photos pour les 13-17 ans avec Marie-Hélène Labat, plus d'infos : <http://man-leforum.fr/>

CORONAVIRUS

Un Stéphanaïen témoigne

Yann Lebreton dirige une usine du groupe Safran en Chine. Ce Stéphanaïen est installé dans la ville de Xi'an (8,5 millions d'habitants), située à 800 kilomètres au nord-ouest de la ville de Wuhan d'où est partie l'épidémie de Coronavirus. Vendredi 31 janvier, il a envoyé à la rédaction un mail dans lequel il décrit la situation sur place : « La situation actuelle est sous contrôle. Le gouvernement chinois a pris des mesures très sérieuses pour contenir l'extension du virus, avec isolement de la province la plus impliquée (Hubei où se situe Wuhan) et dans toutes les autres provinces : fermeture des lieux publics, fermeture des restaurants, seuls les supermarchés sont ouverts ainsi que les

pharmacies. Les gens doivent sortir avec un masque, il y a des contrôles individuels dans les transports en commun, bus, métro, train et avion (passeport ou ID card téléphone et mesure de la température). Nous avons des communications quotidiennes sur l'état de la progression virale, une information très large (en chinois et anglais). Nous avons des consignes à respecter (je ne suis pas sûr qu'en France, nous serions capables de mettre en place de tels moyens). Toute la population suit très attentivement les consignes données. Il y a très peu de personnes dans les rues sauf si cela est indispensable. Je n'ai pas connaissance de départs d'Occidentaux particulièrement sur Xi'an. »



En 2020, plusieurs grands travaux de renouvellement urbain concernent le quartier Madrillet Château blanc.

PHOTO: A.-C.C.

FINANCES LOCALES

Un budget « au service de tous »

Voté en décembre 2019, le budget de la Ville s'inscrit dans la poursuite d'un projet municipal qui se veut solidaire, citoyen et dans un souci de préservation de l'environnement.

CE DERNIER BUDGET DU MANDAT 2014-2020 SERA AUSSI CELUI QUI PERMETTRA À LA FUTURE ÉQUIPE MUNICIPALE ÉLUE EN MARS PROCHAIN DE TRAVAILLER. Le maire Joachim Moysse l'a qualifié de « budget de maintien de l'ambition au service de tous ». Ce budget municipal 2020 va surtout amorcer le projet de renouvellement urbain. Pour y parvenir dans un souci de responsabilité, la Ville a fait le choix de programmes d'investissements qui sont le plus subventionnés (Métropole, État...). Au total, avec 10 567 018,50 €, l'investissement sera un peu plus important qu'en 2019 car selon le maire, « une ville qui investit est une ville dynamique ».

Ainsi, la construction d'une nouvelle école, qui devrait être située le long de la rue Pierre-Semard à proximité de la cité des Familles, sera l'un des grands axes de ce budget 2020. Sans oublier les aires de jeux, l'extension de l'école Paul-Langevin, le nouvel office de l'école Louis-Pergaud, les travaux de rénovation d'écoles, la rénovation du centre social de La Houssière. Dans le quartier du Madrillet, il y aura la

construction d'une future médiathèque à la place de la bibliothèque Elsa-Triolet, associée au réaménagement de la place Blériot. Près de 365 000 € seront investis dans le renouvellement urbain ainsi que 2 636 438 € dans les opérations de NPNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine).

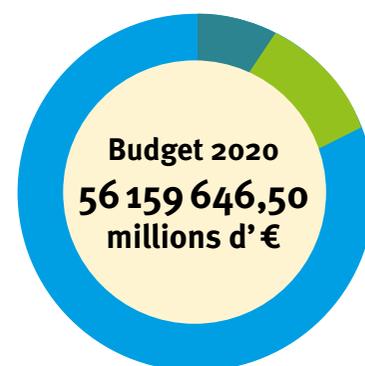
Une future médiathèque

L'année 2020 sera également marquée par le lancement d'études pour réaménager le centre ancien près de l'église Saint-Étienne et la création d'un parc dans le quartier de La Houssière. La charte

de l'arbre sera pleinement appliquée avec la plantation d'au moins une centaine d'arbres. À noter aussi, la poursuite de la mise en place de l'accès au wifi dans la Ville, du sport sur ordonnance, l'accompagnement de groupes de citoyens qui se mobilisent...

INFOS PRATIQUES Un document détaillant le budget 2020 est en ligne sur saintetiennedurouvray.fr (rubrique La Ville/Élus et instances municipales – La vie du conseil – Les délibérations – Conseil municipal du 12 décembre 2019 - ouvrir la délibération 6 « Finances communales, budget de la Ville, budget primitif 2020 »)

Recettes



AUTOFINANCEMENT : 2 068 571 €

INVESTISSEMENT : 8 498 447,50 €

- Subventions d'équipements versées
- Emprunts
- FCTVA (fonds de compensation de la TVA)
- Cessions de terrains

FONCTIONNEMENT : 45 592 628 €

- Dotations : Métropole, État...
- Impôts directs : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti
- Prestations de services

Dépenses



AUTOFINANCEMENT : 2 068 571 €

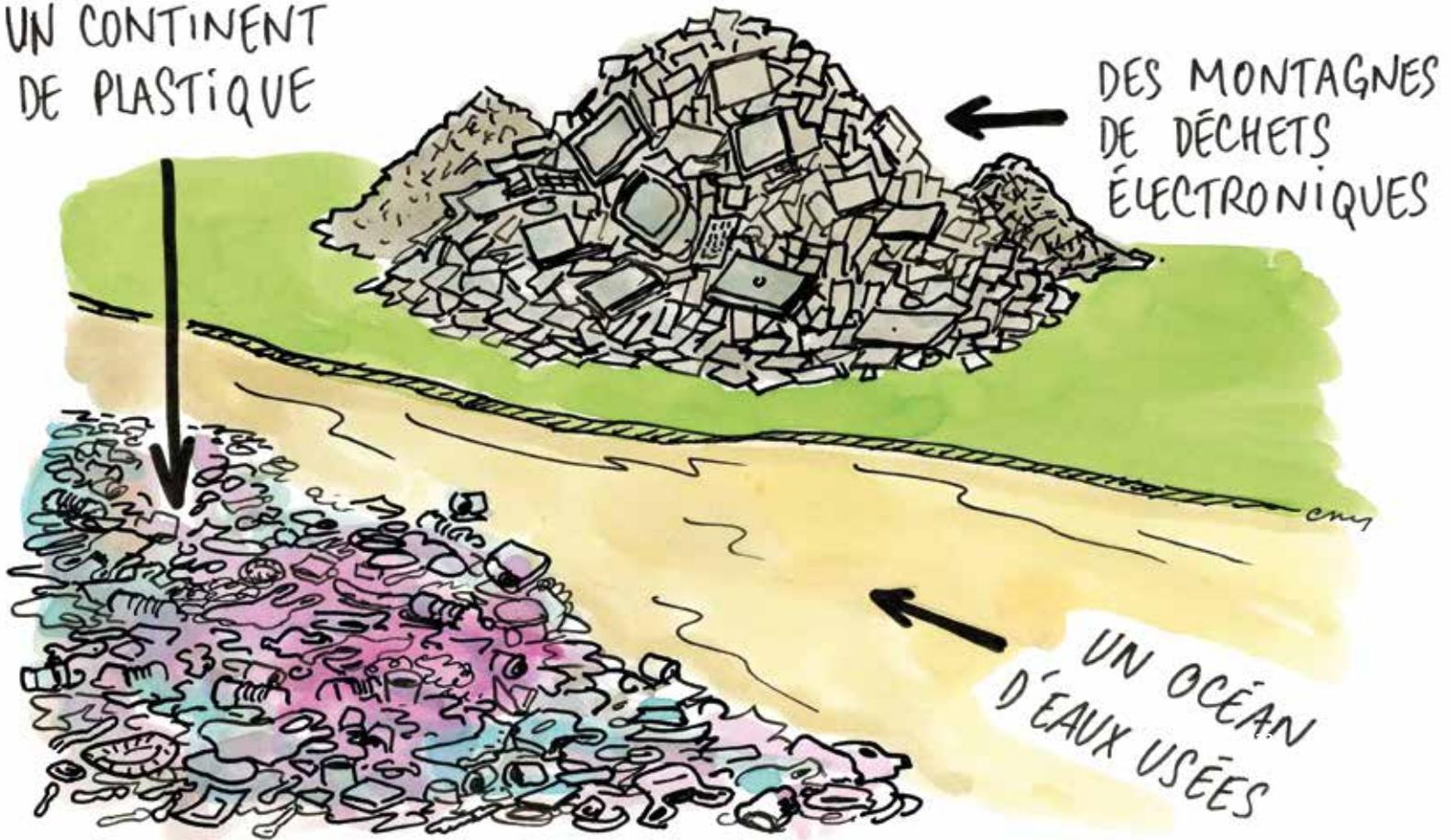
INVESTISSEMENT : 10 567 018,50 €

- Dépenses d'équipements
- Remboursement des emprunts et des dettes
- Aménagement urbain et NPNRU
- Investissement courant

FONCTIONNEMENT : 43 524 057 €

- Charges de gestion et frais de personnel
- Subventions et participations
- Intérêts de la dette

NOUVELLE GÉOLOGIE

UN CONTINENT
DE PLASTIQUE

Numérique : quel est le prix à payer ?

Smartphones, tablettes, liseuses, objets communicants, téléviseurs connectés Ultra HD, le numérique a colonisé notre quotidien avec des fonctionnalités toujours plus séduisantes mais aussi plus polluantes et énergivores. Et si demain, on se réveillait avec la gueule de bois ?

Déjà oublié le père Noël et sa hotte pleine de petits bijoux high-tech (haute technologie) aussitôt obsolètes. Toujours plus nomade, plus puissant, plus léger, plus interactif, le numérique irrésistiblement poursuit sa progression et ils sont chaque

jour plus nombreux à sauter dans le wagon pour participer à la fête. Pourtant, des voix s'alarment devant le prix à payer de plus en plus exorbitant de cette boulimie numérique. En même temps que les usages, le nombre d'équipements a explosé, laissant dans son sillage des montagnes de déchets

électroniques qui iront finir leur vie dans le dépotoir de l'Afrique, contaminant sols et populations riveraines.

Dans le même temps, la voracité des *data centers* (NDLR : centres de données où sont regroupés des ordinateurs centraux, serveurs, équipements réseaux et de télé-

Les coulisses de l'info

Également « accro » aux écrans, la rédaction s'est demandé quel était réellement l'impact de notre consommation numérique sur l'environnement, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas que virtuel...

communications...) commence à peser sur la consommation électrique mondiale. En 2018, un rapport du Shift Project, *think tank* – groupe de réflexion – de la transition carbone alertait ainsi sur l'empreinte globale du numérique de « 3,7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2018 » et surtout en « progression rapide, de 9 % par an ». En cause, notamment : l'explosion des usages vidéos et « la multiplication des périphériques fréquemment renouvelés ». En 2019, 4 milliards d'internautes dans le monde tapotaient ainsi sur quelque 30 milliards d'équipements, soit 8 équipements en moyenne par utilisateur, rappelait Frédéric Bordage, expert français de la « Sobriété numérique », dans son ouvrage éponyme paru en 2019. Et la progression est proprement vertigineuse : « En 2018, on comptait "seulement" 15 milliards d'ordinateurs, consoles de jeux, smartphones et autres équipements numériques en activité tout autour de la Terre. En comptant les objets

connectés, ils seront 65 milliards en 2025. Soit cinq fois plus en seulement sept ans ! », relève le spécialiste. Une inflation avant tout localisée dans les pays développés et jugée désormais insoutenable.

Avec modération

Résultat : après nous avoir apporté tous ces beaux joujoux numériques par milliers qui nous semblent aujourd'hui si indispensables, le père Noël a pris les habits du père Fouettard et nous explique à présent comment il faudrait apprendre à nous en servir avec modération ! Ceci, sur fond de dématérialisation à marche forcée jusque dans les services publics, d'école numérique, d'e-commerce, de cloud à tout-va et d'infobésité, à l'heure des cryptomonnaies (monnaies virtuelles), des nouvelles plateformes de *cloud gaming* (jeux vidéo en ligne à partir de serveurs) et de la bataille pour la 5G : de quoi donner le tournis ! Et demain encore, clame-t-on, ce sera la

blockchain (technologie de stockage et de transmission d'informations), l'intelligence artificielle et après le smartphone, les *smart cities*, les *smart buildings*, *smart grids* (réseaux électriques intelligents) et autres véhicules connectés, dans un monde miraculeusement devenu intelligent. Alors, le numérique ? Levier de croissance ? Outil de démocratisation et d'intelligence collective ? Pilier de la transition écologique ? Ou dernier feu d'artifice avant l'effondrement ? De fait, la réalité du numérique est loin d'être aussi reluisante qu'elle n'y paraît. Sorti des mines de Mongolie intérieure et de la République démocratique du Congo, où sont extraits dans des conditions souvent indignes les précieuses terres rares et minerais qui entreront dans la composition de nos jolis terminaux, le monde virtuel est au départ une réalité hélas affreusement physique : pétrole, chimie et métallurgie sont nécessaires à l'extraction, aux câbles transocéaniques, à la fabrication des terminaux et des infrastructures de stockage.

Aucune filière de recyclage

Dans son ouvrage déjà cité, Frédéric Bordage rappelle que « fabriquer un ordinateur portable de 3 kg nécessite approximativement 1 t de matières premières et émet environ 200 kg de gaz à effet de serre (GES), contre 2 t et 300 kg de GES pour un écran de 27 pouces et 250 kg de matières premières et 80 kg de GES pour un smartphone ». Et les stocks de métaux s'épuisent : à ce rythme, beaucoup connaîtront des pénuries d'ici une ou deux générations. Quant à la filière du recyclage, elle n'existe pas tout simplement, les métaux étant souvent en trop faible concentration, noyés dans des alliages devenus trop complexes. À ce constat s'ajoute que le numérique n'a pas tenu toutes ses →

INITIATIVES

Une législation qui évolue

Sur le plan de la réglementation, les initiatives se multiplient en faveur d'une plus grande sobriété numérique. En complément des démarches GreenIT (réduire l'empreinte du numérique) et IT for Green (le numérique au service de l'environnement) nées au début des années 2000, un label « Numérique responsable » vient d'être lancé en juin 2019 avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire pour récompenser les organisations qui respectent un référentiel de bonnes pratiques.

Côté équipements, l'obsolescence programmée est désormais dans le collimateur : depuis 2015, elle est un délit passible de sanctions et dès 2021 un « indice de réparabilité » sera attribué à chaque produit sur le modèle de l'étiquette énergie.

promesses pour résoudre la crise écologique et contenir les flux physiques. Au contraire, il repose plus que jamais sur l'illusion de ressources abondantes et alimente à son tour les émissions de gaz à effet de serre, dopé par le fameux effet rebond : chaque innovation appelant de nouveaux usages toujours plus gourmands qui s'ajoutent aux précédents.

Alors machine arrière toute ? Difficile d'envisager désormais une société sans numérique tant celui-ci a bouleversé nos pratiques ; mais le moment est venu de réfléchir sérieusement à nos besoins. Timidement, le dogme du tout numérique commence à se fissurer, autant pour ses limites physiques que pour ses dommages collatéraux : effets de dépendance, difficultés attentionnelles et creusement des inégalités. En changeant

notre rapport à l'espace et au temps, à la connaissance, il devient aussi de plus en plus évident que la question du numérique n'est plus un simple enjeu technologique mais véritablement anthropologique. Face à une dangereuse accélération qui menace aujourd'hui de précipiter la fin de nos sociétés, la sobriété numérique nous invite quant à elle à repenser l'idée de progrès. À ce sujet, l'ingénieur Philippe Bihouix, qui au modèle high-tech oppose celui de la low-tech, invitait dans son ouvrage *L'âge des Low-techs* à méditer : « *Quelle est la capacité de résilience d'un système toujours plus complexe et interdépendant fonctionnant en flux tendus, sa capacité à résister aux perturbations économiques et sociales à venir, qui seront, à n'en pas douter, nombreuses à l'échelle mondiale.* » ■

À l'épreuve du terrain

Sur la métropole de Rouen, des acteurs s'organisent pour tenter de contenir la déferlante numérique.

À 39 ans, Olivier Langlet, est un pur produit de la révolution numérique. Entrepreneur dès l'âge de 21 ans, il fonde il y a 6 ans Ofelias, une société de services numériques partagés. Depuis, il a rejoint le réseau des entrepreneurs normands du numérique Normandy Web Experts (NWX) basé à Seine Innoport (Le Petit-Quevilly) et enseigne à la nouvelle Normandy Web School sur le volet du numérique responsable, sujet qui lui tient particulièrement à cœur. « *Il est devenu urgent de passer d'une économie fondée sur la consommation à une économie de la fonctionnalité et surtout de revenir aux vrais coûts !* » pense-t-il : « *Dans les années 1990, un ordinateur coûtait 3 500 € et durait 10 ans, aujourd'hui, on en trouve à moins de 400 €*

pour une durée de vie inférieure à 3 ans ! » Résultat, à force de compresser leurs marges, les revendeurs ont compensé en poussant à la consommation au prix d'un gaspillage généralisé d'énergie et de métaux précieux.

Des équipements toujours plus lourds

Olivier Langlet cite l'exemple de l'indium présent dans toutes les dalles d'écrans : « *Alors que beaucoup d'appareils se miniaturisent, paradoxalement la taille des écrans ne cesse d'augmenter ! Or on ne sait pas pour l'instant recycler l'indium qui commencera à faire l'objet de pénuries d'ici 10 à 15 ans.* » Plus généralement, l'entrepreneur constate : « *On utilise souvent des puissances énormes pour des usages finalement assez limités.* »

Autre sujet de préoccupation : la croissance des utilisateurs a conduit à une explosion des données qui nécessite des équipements toujours plus lourds. Pour s'en convaincre, direction le Technopôle du Madrillet au Centre régional informatique et d'applications numériques de Normandie (Criann). Ici, quelque 1,9 GWh de puissance électrique sont avalés chaque année pour mettre en réseau les acteurs régionaux de la recherche et de l'enseignement et mutualiser les services d'un supercalculateur. « *Notre démarche est surtout d'éviter de multiplier des équipements plus gourmands disséminés dans les structures* », explique Marie-Sophie Cabot, ingénieure au Criann, qui par ailleurs travaille aussi sur les questions d'efficacité énergétique. Un sujet qu'a étudié de près



NUMÉRIQUE
PAS AU CIRCUIT
!



également Emmanuel Assié, avec son entreprise sottevillaise Webaxys. Ce dernier a mené depuis 2010 un travail pionnier pour réduire l'impact écologique des *data centers* et a créé deux centres parmi les plus performants en Europe, l'un à Rouen, l'autre au Havre fonctionnant, pour ce dernier, en quasi-autonomie grâce à des batteries Nissan de seconde vie.

Limiter les usages

Emmanuel Assié en est convaincu : « La notion de circuit court doit s'appliquer aussi au numérique. Héberger sur place, c'est éviter l'impact énergétique bien réel des données qui partent à des milliers de kilomètres sur des plates-formes mondialisées, et c'est aussi les sécuriser ! » Si quelques défricheurs se sont

donc aventurés dans la jungle numérique locale, la marche est encore longue pour atteindre la sobriété. Pour Olivier Langlet, le plus efficace reste l'allongement de la durée de vie des équipements : « 80 % de l'empreinte écologique d'un équipement en moyenne est lié à sa fabrication et 20 % seulement à son usage. » Il vient d'ailleurs de lancer un projet en ce sens avec la Mission locale et la coopérative « Les Copeaux numériques » pour former des jeunes à réparer des PC qui seront ensuite vendus à bas coût à des familles jusque-là exclues du numérique. Mais certains gestes simples peuvent aussi limiter les usages : couper la box quand elle n'est pas utilisée, regarder la télévision sur la TNT plutôt qu'en ADSL et les vidéos en basse définition. ■

INTERVIEW

« Culturellement le numérique est "illimité" »

Eddy Poitrat est ingénieur, en charge des questions énergie-climat à la direction régionale normandie de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et accompagne les collectivités et entreprises qui souhaitent se lancer dans la sobriété numérique.

L'Ademe Normandie est la première à lancer un programme spécifique sur la sobriété numérique. En quoi consiste-t-il ?

Nous avons deux grandes opérations collectives en cours avec, à la clé, un programme d'ateliers de formation et d'échanges d'expériences autour du numérique responsable. La première, lancée en avril 2019 avec la Région devrait permettre à deux collectivités, dont la commune du Grand-Quevilly d'atteindre le label Numérique responsable et une dizaine d'autres de s'en approcher. La seconde, qui vient de démarrer, concerne la Métropole de Rouen et associe cette fois acteurs privés et publics dans le cadre de la Coalition numérique inscrite dans les Accords de Rouen.

Selon vous, quels sont aujourd'hui les obstacles à surmonter ?

Culturellement, le numérique est lié à l'idée d'infini, de gratuité, d'offre « illimitée ». De plus, alors que l'utilisateur paye directement son chauffage ou son éclairage, le coût du numérique, dépendant de serveurs souvent situés à l'autre bout du monde, reste en grande partie invisible. Notre démarche est donc d'expliquer que toutes les logiques actuelles d'éco-conception, d'identification du besoin réel, de circuit court, d'éthique valent aussi pour le numérique et de surcroît, qu'elles sont pertinentes d'un point de vue économique.

Tribunes libres

Élu.e.s communistes et républicains

À l'aube du troisième mois d'une mobilisation sociale historique par sa durée qui réclame le retrait de la réforme des retraites proposée par le gouvernement d'Édouard Philippe, plus de la moitié des Français restent défavorables à celle-ci et plus de deux tiers d'entre eux soutiennent les mouvements de grèves en cours dans tout le pays.

Après les cheminots, la RATP, les professeurs, les avocats, les médecins, les pompiers, le milieu culturel, les organisations syndicales, c'est désormais au tour du Conseil d'État d'exprimer son désaccord envers cette réforme en dénonçant les conditions d'examen du texte précaires et une étude d'impact d'abord insuffisante puis présentant des projections financières lacunaires. Afin de préserver le fonctionnement démocratique de notre République, les élus communistes stéphanois se joignent aux députés, syndicats et manifestants proposant un référendum sur cette réforme injuste et inégalitaire, seule issue pouvant rendre le pouvoir décisionnaire au peuple souverain.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine

Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carollane Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezile, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

Non à la réforme des retraites Macron, oui à une réforme juste !

Cette réforme n'est ni juste, ni universelle, ni lisible. Pourtant, d'autres choix sont possibles. Des choix qui consolident notre système de retraite par répartition dans le respect de l'ambition originelle de la Sécurité sociale. De nouvelles orientations qui assurent le droit au temps libre en répondant aux enjeux de la transition écologique, de l'emploi, et de la réduction des inégalités.

Malgré leurs différences, les forces de gauche et les écologistes ont décidé de travailler ensemble pour proposer une autre voie : l'heure est désormais à l'instauration de nouvelles garanties collectives pour assurer le droit à la retraite pour toutes et tous. Pour en prendre connaissance, rendez-vous sur le site internet de la plateforme commune des forces de gauche et des écologistes : nosretraites.org

TRIBUNE DE Danièle Auzou, Patrick

Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Grand Colombel, Gabriel Moba M'builu.

Génération.s SER

Et si un cinéma revenait à Saint-Étienne-du-Rouvray ? C'est tout à fait faisable et la Ville peut s'en charger rapidement pour 2021. La culture est une grande priorité pour nous, élu.e.s écologistes et solidaires. Il existait un petit cinéma rue de Paris auparavant qui a fermé hélas depuis longtemps. Les grands complexes de cinémas proposent certes les films dont les médias parlent le plus – à des tarifs excessifs – mais il y a tant de choses à découvrir sur grand écran, des concerts, des retransmissions d'opéra, des dessins animés, des humoristes, des vieux films cultes ou plus récents... Nous proposons d'équiper le théâtre Le Rive Gauche d'un écran géant rétractable en fond de scène et d'une meilleure sonorisation. Nous pourrions aussi concevoir une programmation à l'année avec l'équipe du théâtre autour d'ateliers participatifs pour découvrir le monde fabuleux du cinéma. Ce serait aussi l'occasion d'inviter régulièrement des acteurs et auteurs pour échanger avec eux. Chaque été, un cinéma en plein air pourrait aussi être organisé dans les parcs Henri-Barbusse et Gracchus-Baubeuf. Vive la culture pour tous à Saint-Étienne-du-Rouvray !

Contact EELY SER : eelv.ser@gmail.com/[06.65.07.65.79](tel:06.65.07.65.79).

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale

Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramarason, Antoine Scicluna.

Élu.e Droits de cité mouvement Ensemble

On ne lâchera rien ! Nous sommes dans la rue, dans les grèves depuis le 5 décembre. Du jamais vu ! Notre force vient de notre détermination collective, de notre (très ?) grande unité, citoyen-ne-s, gilets jaunes, associations, syndicats, partis politiques. Macron-Philippe, retirez votre projet de la retraite à points ! Renoncez à votre objectif de baisser les pensions ! Les jeunes sont concernés. D'abord, au niveau des examens, Blanquer veut casser le service public de l'Éducation nationale avec les bons et les mauvais établissements. Une autre forme de lutte de classe ! Les jeunes trinqueront encore plus à leur entrée dans le monde du travail : salaire réduit, précarité, chômage.

Les femmes, jeunes ou plus âgées, sont les grandes perdantes. Soutenons les revendications des femmes. Exigeons l'égalité des salaires et des retraites. Ensemble, mobilisons-nous le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Vive vieux, oui, mais avec une bonne santé. La santé est notre service public. L'argent existe côté banquiers et gros patrons ! Le gouvernement Macron – Philippe est fragilisé. Profitons-en !

TRIBUNE DE Michelle Erniss.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

La catastrophe de Lubrizol et sa pollution ont atteint des milliers d'habitants de la région. Et malgré ce désastre, encore non expliqué, la direction de l'usine, avec l'accord du préfet, a fait redémarrer l'activité du site, sans aucune garantie de sécurité. Lubrizol exerce désormais un vrai chantage en disant que si la justice suspendait l'autorisation partielle de reprise d'activité, elle fermerait le site qui emploie 370 salariés, 650 avec les salariés de la sous-traitance, décision qui impacterait de manière indirecte 2 200 salariés !

Non seulement le capitalisme nous intoxique mais il veut nous condamner au métrou, boulot... cimetièrre ! Cimetière car de réforme ou plutôt de contre-réforme en contre-réforme, l'âge de la retraite recule avec des pensions de plus en plus faibles, notamment pour les femmes. Depuis la catastrophe de Lubrizol, nous luttons pour obtenir « vérité et justice » et depuis le 5 décembre dernier nous luttons pour une retraite digne et contre Macron et son monde.

Deux luttes qui ont un même ennemi commun, le capitalisme et ceux qui sont à son service ! Le capitalisme nous exploite jusqu'au cimetière, nous pollue, nous écrase, alors renversons-le d'urgence !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

Pratique

CHAD

Réunions d'information

Votre enfant a envie de danser ?

Les classes Chad s'adressent aux enfants à partir du CE2 en partenariat avec l'école Joliot-Curie 2, ainsi que de la 6^e à la 3^e avec le collège Louise-Michel.

Des réunions d'information sont organisées : mardi 3 mars à 17 h 30 à l'école Joliot-Curie 2 et lundi 9 mars à 17 h 30 au collège Louise-Michel. Les fiches individuelles d'inscription peuvent être retirées le jour de la réunion d'information, ainsi qu'après de toutes les écoles élémentaires de la ville, du collège Louise-Michel, du conservatoire de musique et de danse ou sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr. Ces fiches seront à remettre à la direction de l'école Joliot-Curie 2 ou au secrétariat du collège Louise-Michel, au plus tard lundi 30 mars. Lire également notre article p. 18 et 19.

RENSEIGNEMENTS auprès du conservatoire de musique et de danse au 02.35.02.76.89, de l'école Joliot-Curie 2 au 02.35.65.10.34 ou du collège Louise-Michel au 02.35.65.34.97.

JEUNES TALENTS

Appel à candidatures

Dans le cadre du festival de musiques actuelles **Yes or notes**, les 15, 16 et 17 mai, la scène ouverte Jeunes talents accueille des groupes et chanteurs solos stéphanois, amateurs, entourés de musiciens ou se produisant sur une bande-son. Vous voulez monter sur scène ? Pour cela, il faut déposer avant le 15 mars, sur un support (CD, carte SD, clé USB...), trois ou quatre compositions originales d'une durée d'environ vingt minutes, au Périph', avenue de Felling ou d'envoyer les éléments à Scène ouverte jeunes talents, département jeunesse, Hôtel de ville, place de la Libération, CS 80458, 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray.

RENSEIGNEMENTS au 02.32.95.93.35, au 02.32.95.17.45 ou par courriel : lberrezkami@ser76.com



BON À SAVOIR

Inscriptions scolaires jusqu'au 31 mars

Les inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au mardi 31 mars, en maternelle pour les enfants ayant 3 ans au plus tard le 31 décembre 2020 (pour les enfants ayant 2 ans au plus tard le 31 décembre 2020, il existe une classe de toute petite section dans les écoles Macé, Wallon et Robespierre) et en élémentaire pour les enfants passant en CP et pour les enfants ayant récemment déménagé. L'inscription administrative se fait en mairie ou à la maison du citoyen. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école.

ENQUÊTE

Ressources et conditions de vie

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'en avril 2020 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. Quelques foyers stéphanois seront interrogés. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.

UNRPA

Voyage annuel

Ensemble et solidaires UNRPA (Union nationale des retraités et des personnes âgées) propose son voyage annuel du 4 au 11 juillet à destination de Guéthary dans le Pays basque, dans un village vacances.

RENSEIGNEMENTS permanence de l'association le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 au foyer Geneviève-Bourdon, tour Aubisque, ou au 06.71.46.53.12 ou au 02.03.66.46.21.

VACANCES

HORAIRES MODIFIÉS

Horaires d'ouverture des bibliothèques-ludothèque pendant les vacances d'hiver, du mardi 18 au samedi 29 février, et de la piscine.

• **Bibliothèque Elsa-Triolet** : mardi de 15 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, vendredi de 15 h à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

• **Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré** : mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

• **Bibliothèque Louis-Aragon** : mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

• **Ludothèque** : mardi de 15 h à 18 h (à partir de 4 ans), mercredi de 14 h à 18 h (à partir de 4 ans), jeudi de 10 h à 12 h (moins de 4 ans) et de 15 h à 18 h (à partir de 4 ans), vendredi de 15 h à 18 h (à partir de 10 ans), samedi de 10 h à 12 h (à partir de 10 ans) et de 14 h à 18 h (à partir de 4 ans).

• **Piscine Marcel-Porzou**

Lundi de 15 h à 19 h 30, mardi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, mercredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 17 h 30, jeudi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, vendredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dimanche de 9 h à 12 h.

• **Salle d'appareils**

Lundi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, mardi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 17 h à 20 h, jeudi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, samedi de 9 h à 12 h 45, dimanche de 9 h à 12 h 45.

POPULATION

RECENSEMENT EN COURS JUSQU'AU 22 FÉVRIER

Comme chaque année, un recensement partiel de la population est effectué par des agents publics. 8 % des logements de la commune sont concernés. Ces logements sont tirés au sort par l'Insee. Les agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle et interviennent jusqu'au 22 février. Il s'agit de Catherine Bhiki, Céleste Remblé, Franchise Lombombe, Inès Durozé, Morgan Lambert et Pascal Tous Rius (Lire *Le Stéphanois* n° 269). La Ville prie les Stéphanois-es de leur réserver le meilleur accueil. Afin de leur éviter d'être dérangés une seconde fois, les foyers recensés seront invités à remplir le questionnaire en ligne grâce aux identifiants de connexion qui leur seront remis par les agents recenseurs. En cas d'impossibilité de répondre en ligne, il reste possible de remplir un formulaire papier. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Agenda

SANTÉ

JEUDI 5 ET LUNDI 9 MARS

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans jeudi 5 mars de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat (tél. 02.35.65.12.48), et lundi 9 mars de 16 h 30 à 18 h, au centre médico-social rue Georges-Méliès (tél. 02.35.66.49.95).

SENIORS

LUNDI 2 MARS

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Au programme : *Green book*, un film de Peter Farrelly. 2,50 € la place.

► Inscriptions lundi 24 février à partir de 10 h au 02.32.95.93.58.

VENDREDI 6 MARS

Cinéma solidaire

Projection de *Comme des garçons*, un film de Julien Hallard.

► À 14 h, au foyer résidence Geneviève-Bourdon. Entrée libre.

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS

Repas animés

Jeudi 12 mars à la résidence Ambroise-Croizat et vendredi 13 mars au restaurant Geneviève-Bourdon. Repas animé par Arnaud Guimard.

► Inscriptions mercredi 4 mars à partir de 10 h au 02.32.95.93.58.

ANIMATIONS

JEUDI 12 MARS

Atelier cuisine

Atelier cuisine spécial soupe le matin, suivi d'un repas « soupe » le midi. Merci d'apporter une boisson ou un dessert.

► De 9 h 30 à 12 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 02.32.95.17.33.

VENDREDI 13 MARS

Anciens de Lurçat

La quatorzième édition des retrouvailles de l'association Les Anciens de Lurçat aura lieu à partir de 19 h 30 à la salle festive (rue des Coquelicots). Ce sera l'occasion de nouvelles rencontres, de discussions autour des anciennes photos de classes et documents divers. Soirée réservée aux anciens élèves et personnels (et à leurs proches directs) du lycée Jean-Lurçat (rue du Val-l'Abbé de 1970 à 2001), mais aussi du centre d'appren-

tissage, puis collège d'enseignement technique de la rue de Paris (de 1947 à 1970). Participation : 10 € par personne (loto compris), gratuit pour les adhérents ayant déjà réglé leur cotisation 2020.

► Renseignements et réservations : lesanciensdelurcat@orange.fr, au 02.35.66.50.23 ou au 06.14.71.57.93.

SAMEDI 14 MARS

Festival Techlab Junior



Au programme du Festival Techlab Junior : ateliers de découverte participatifs et ludiques à partir de 7 ans (piloter des robots, créer un jeu vidéo, résoudre des énigmes au défi-codage...). Rencontre des Trophées de robotique Normandie : de 11 h à 16 h, phase de qualification des équipes ; de 16 h à 17 h, phase finale et finale ; 17 h : remise des prix.

► De 13 h à 17 h, UFR des sciences. Entrée gratuite.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 2 MARS

« Vous avez dit... disquette ?! »

Le centre socioculturel, en partenariat avec Le Réseau1, propose un voyage dans les temps pas si lointains... ceux des débuts de l'informatique.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

DU 2 AU 20 MARS

Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes

Cette exposition reprend sept idées reçues sur les violences faites aux femmes, les illustre et les déconstruit à l'aide de données chiffrées et de textes.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

DU 4 AU 31 MARS

Les légendes de l'humour : Louis de Funès et Coluche

Deux expositions retracent les parcours de ces grands noms de l'humour.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

DU 6 MARS AU 3 AVRIL

Les Stéphanois exposent

De nombreux artistes participent à cette exposition qui regroupe des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs stéphanois. Vernissage vendredi 6 mars à 18 h.

► Centre socioculturel Jean-Prévoist. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

DU 12 MARS AU 2 AVRIL

Exposition UAP 3+1



Trois adhérents de l'UAP, Agnès Dévé, Sylvie Mortaigne et Claude Soloy invitent Richard Marcziński qui expose depuis les années 1970, en France et en Europe, comme graveur et peintre. Vernissage samedi 14 mars à 17 h.

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02.32.91.94.94.

ANIMATIONS

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 FÉVRIER

Dézigeek

Le centre socioculturel organise une lan party, mêlant des temps libres et des temps de compétition, sur les licences suivantes : Trackmania, TeeWorld, Dota 2 et CS:GO. Animations autour des jeux vidéo proposées aux visiteurs.

► De 10 h 30 à 17 h, centre socioculturel Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Renseignements au 02.35.02.76.90.

LECTURE

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Isabelle Huppert lit Maupassant

Un après-midi d'exception avec la comédienne Isabelle Huppert pour une lecture de sept récits du maître de la nouvelle, Guy de Maupassant.

► 16 h, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lervegauche76.fr

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 14 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

SOIRÉE JEUX

VENDREDI 14 FÉVRIER

En duo

Marre des fleurs et des restaurants bondés ? Préférez une bonne soirée avec une sélection de jeux à deux : Jaipur, Patchwork, Mr Jack, Les Cités perdues, 7 wonders duel.

► 20 h, ludothèque, espace Célestin-Freinet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.32.95.16.25.

VENDREDI 13 MARS

En famille

Venez partager avec vos enfants et les ludothécaires un moment convivial et de découverte.

► 20 h, centre socioculturel Jean-Prévo. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.32.95.16.25.

MUSIQUE BAROQUE/CIRQUE/DANSE

MARDI 3 MARS

Stabat Mater

Outre la figure religieuse de la mère du Stabat Mater, c'est celle d'une humanité sacrifiée qui a inspiré David Bobée et Caroline Mutel. Circassien et danseur insufflent vie et émotion au sublime opus de Pergolèse, interprété sur scène par huit musiciens et deux chanteuses.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr.

DANSE

MARDI 3 MARS

Vivace

Une danse de pulsion. Se jouant de la contrainte d'une partition musicale au tempo élevé, Alban Richard compose un duo de garçons vigoureux et éclatant. Coaccueille Le Rive Gauche/Maison de l'Université de Rouen.

► 12 h, faculté des sciences et techniques, avenue de l'Université. Entrée gratuite.

DANSE JEUNE PUBLIC

MERCREDI 4 MARS

Parcours choré-graphite



Guidé par deux interprètes de la compagnie Sac de nœuds et muni d'un casque audio, chaque participant est acteur de la performance. Une bande sonore, agrémentée de consignes, invite les participants à s'exprimer de manière très simple à travers la danse et le graphisme. À partir de 6 ans.

► 10 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Places limitées. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques au 02.32.95.83.68.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 26 FÉVRIER

Bébés lecteurs

Un moment privilégié avec votre bébé autour de livres spécialement choisis pour lui ! Pour les enfants de 0 à 4 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

SAMEDI 7 MARS

La Tambouille à histoires

Au mois de mars la Tambouille à histoires fête l'amitié. Pour les enfants âgés de 4 à 7 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

THÉÂTRE

VENDREDI 6 MARS

Désobéir



Doit-on désobéir pour se construire ? Quatre jeunes femmes mettent en voix et en corps leurs confidences à travers leur propre histoire. Mise en scène de Julie Berès – Compagnie Les Cambrioleurs.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr.

CAFÉ-SPECTACLE

VENDREDI 13 MARS

Hypnose : voyage au centre de l'imagination !

Sébastien Clée fait découvrir aux spectateurs les pouvoirs de l'esprit.

► 20 h 30. Hall du rez-de-chaussée du centre socioculturel Georges-Déziré. Merci à chacun d'apporter des petites douceurs salées rapides à manger et à partager. Renseignements et réservations au 02.35.02.76.90.

CIRQUE

MARDI 10 MARS

Encore la vie

Avec la virtuosité qui caractérise le collectif Petits Travers, les balles de jonglage ici prennent leurs aises. L'ensemble TaCTuS rythme ce ballet. Coaccueille festival Spring.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr.

CIRQUE

MARDI 10 MARS

Encore la vie

Avec la virtuosité qui caractérise le collectif Petits Travers, les balles de jonglage ici prennent leurs aises. L'ensemble TaCTuS rythme ce ballet. Coaccueille festival Spring.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr.

STAGES ET ATELIERS

DU 24 AU 27 FÉVRIER

Stage de graffiti

Le Rive Gauche propose, avec le centre socioculturel Jean-Prévo, un stage de graffiti avec le street artiste Kejo, pour les jeunes de 13 à 26 ans. Il se déroule de 10 h 12 h et 13 h à 16 h à l'annexe du conservatoire de musique et de danse 1, rue Victor-Duruy.

► Inscription gratuite auprès du centre socioculturel Jean-Prévo, place Jean-Prévo au 02.32.95.83.66.

DU 24 AU 27 FÉVRIER

Stage de hip-hop

Le Rive Gauche propose, avec le centre socioculturel Jean-Prévo, un stage de hip-hop avec Bouba Landrille Tchouda, directeur artistique et chorégraphe de la compagnie Malka (Grenoble), pour les jeunes de 13 à 26 ans. Il se déroule de 10 h 12 h et 13 h à 16 h à l'annexe du conservatoire de musique et de danse 1, rue Victor-Duruy.

► Inscription gratuite auprès du centre socioculturel Jean-Prévo, place Jean-Prévo au 02.32.95.83.66.

VENDREDI 13 MARS

À vous de danser

Tout est dans le titre ! Deux heures de pratique de la danse contemporaine guidée par un-e danseur-se de la compagnie Maguy Marin, avant le spectacle Ligne de Crête du mardi 17 mars.

► 19 h, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

État civil

MARIAGES

Mohammed Bouzaghout et Charlène Lecomte.

NAISSANCES

Zaynab Benchina, Ibrahim Diallo Robert, Noha Gaucher Poulhier, Mohammed Khattab, Katya Lagab, Flora Lecesne, Gabriel L'Hermitte, Amira Molou, Slyman Namous, Anouchka Tamisier.

DÉCÈS

Florinda Gonçalves, Paulette Vallée, Jacqueline Dorin, Yves Fonton, Maria Peixoto, Simonne Permentier, Nicole Genet, Jean-Claude Ancelot, Jacqueline Leveau, Geneviève Barbelin, Denise Lebourg, Ginette Patry, Josette Bottero divorcée Claudel, Marcel Valtier, Antoine Picard, Louise Folain, Roger Cavé, Antoine Polomeni, Danièle Tesselon, Jacques Colin, Bernard Lemeunier, Robert Sinoir, Monique Vanorle, Claude Julien, Roland Di Luzio, Hocine Moussous, Thérèse Langlois, Raymonde Villerel.



Les élèves de la Chad du collège Louise-Michel ont échangé sur la danse avec le philosophe François Houssé. Une initiative menée par Mary Néron, professeure de danse au conservatoire.

PHOTOS: L.S.

RENCONTRES

Étoile qui danse, étoile qui pense

Les élèves des classes à horaires aménagés danse (Chad) du collège Louise-Michel ont pris la philo à bras-le-corps. Quand la danse embrasse l'esprit, les êtres « osent » devenir eux-mêmes.

« **A**vant, j'étais celui qui n'osait pas danser. » L'entrée en matière de François Houssé aura eu la vertu escomptée. Du statut d'élèves écoutant le maître, les jeunes danseurs et danseuses de la Chad devenaient d'un coup des êtres dont un philosophe cherche à comprendre pourquoi, eux, « osent » danser... « Au début j'avais un peu honte, confie l'un des jeunes danseurs, mais quand on

y réfléchit on se rend compte qu'on danse tout le temps. Quand je m'habille, je fais des gestes utiles, mais il suffit que je fasse les mêmes gestes à vide, un peu plus lentement, un peu plus grand et je suis en train de danser. C'est ça oser danser. » « Moi, j'ai besoin de danser pour m'exprimer », lâche à son tour une camarade. « Oui, on se lâche parce qu'on se sent bien accueilli par les autres, le corps se décomprime. Par contre, quand on n'est pas accueilli, le corps se durcit, c'est

plus difficile mais on danse quand même. »

Renouer corps et pensée

Les paroles des jeunes danseuses et danseurs s'enchaînent à bâtons rompus. Et dans un beau fouillis, parfois. Certains se lèvent, esquissent quelques pas, comme si le corps avait quelque chose à dire d'impérieux, de plus fin et de plus sensible que les mots. Mais ce doux désordre reste propice à la pensée, les élèves ne perdent pas le fil.

Les coulisses de l'info

Cinq ans après avoir donné sa parole au *Stéphanois* (n° 204) pour un sujet sur « l'image face aux religions », le philosophe François Houssé est de retour à Saint-Étienne-du-Rouvray. Cette fois-ci, il part à la rencontre de la ville qui danse. La rédaction n'a pas manqué l'occasion de le retrouver.

Les idées fusent dans ces cerveaux bien faits, pas encore trop contraints (éteints ?) par les regards extérieurs.

« *Il faut du chaos en soi pour enfanter une étoile qui danse* », disait Friedrich Nietzsche. Le philosophe aux grosses moustaches avait bien compris que la pensée rationnelle occidentale s'était éloignée du corps – et qu'il était temps de lui rendre non pas son enveloppe mais sa chair, sa sensualité. « *Quand je danse, je me sens vraiment bien. Il faut juste que ce soit simple et joli* » ; « *On a une danse pour chaque émotion* » ; « *Danser, c'est être tous ensemble pour exprimer des*

émotions, on doit tous être d'accord pour faire le mouvement », expliquent de concert les élèves de la Chad, pas si éloignés que ça de la pensée du moustachu.

Quoi qu'il en soit, les comètes de pensée ont filé à toute allure lors de ces trois séances de danse-philosophie, en janvier et février. Le territoire de la danse qui s'est ouvert aux questions de François Houssé s'est révélé porteur des plus grandes et des plus belles interrogations qui soient...

Le temps d'une danse...

« *Est-ce qu'on peut se forcer à aimer ?* », leur demanda-t-il alors que la question des amitiés et des inimitiés se posait au sein du groupe. « *On n'est plus des enfants*, lui a répondu une jeune danseuse. *On peut laisser nos différends de côté le temps d'une danse.* »

« *Pourquoi être utile ? Pourquoi ne pas l'être ?* », demande alors le philosophe. « *Parfois on me dit que danser ne sert à rien. Et je pense qu'ils ont raison. D'autres fois, je me dis que c'est important de donner du temps à des choses qui ne servent à rien. Les choses qui servent peuvent devenir poétiques et celles qui ne servent à rien peuvent d'un coup servir à quelque chose. Quand je danse, je me sens bien. Là, ça sert à quelque chose.* »

Tant de questions aussi vastes que la vie et tant d'horizons plus vastes encore ! Aujourd'hui, François Houssé « ose » danser. Et c'est peut-être cette chose un peu « bizarre » qu'est la danse qui lui a permis de faire briller les jeunes élèves, tels des étoiles nées du chaos... ■



INTERVIEW

« La parole des élèves a de la valeur »

Mary Néron est professeure de danse au conservatoire de musique et de danse. Elle intervient auprès des classes à horaires aménagés danse (Chad) du collège Louise-Michel. Elle est à l'initiative de cette rencontre avec le philosophe François Houssé.

Pourquoi cette rencontre entre un philosophe et les élèves de la Chad ?

J'ai remarqué que lorsqu'on parlait de choses extérieures à la danse avant un cours, la séance était plus dynamique. Je me suis alors demandé comment je pourrais utiliser la parole pour faire un lien avec la danse. L'enjeu était de donner un sens à ce quotidien qu'ils aiment. La réflexion permet de faire les choses en conscience, de les rendre plus concrètes. Il y a un théoricien de la danse, Moshé Feldenkrais, qui explique que « prendre conscience de comment l'on bouge peut être une clé pour se soigner voire fonctionner mieux ». Si on comprend ce qu'on fait, cela se lit directement dans le corps, le mouvement est profond. Quand un bébé bouge, il traduit sa pensée en actes, son mouvement n'est pas gêné par le regard des autres, par les vêtements, les conventions sociales. Le but est de retrouver cette simplicité lorsqu'on danse... La venue de François Houssé, c'était aussi pour montrer aux élèves que leur parole a de la valeur. Pour les aider à trouver des ressources partout autour d'eux. Et, pour finir, j'avais envie de relier les enseignements généraux aux enseignements artistiques. Pour qu'ils comprennent que tout est lié.

Avez-vous prévu une suite ?

Oui, je vais essayer de mettre en place d'autres séances en lien avec les sciences physiques. Sentir son corps et le connaître, c'est important dans la vie de tous les jours comme dans la danse. On est reliés à l'espace, la danse nous connecte à tout ce qu'il y a autour de nous. Quand on est avachi, par exemple, les autres ne se comportent pas de la même manière, leur comportement change. Le corps nous parle, il ne faut pas l'oublier...



PHOTO: E. B.

Quel que soit le temps, Hassan Oubassour court chaque matin dans la forêt du Madrillet et le soir au Stade sottevillais.

Sportif invincible

Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à Saint-Étienne-du-Rouvray, Hassan Oubassour est aussi un champion de cross qui accumule les performances. Le 7 mars, il disputera le championnat de France à Montauban.

Après avoir été un militaire sportif de haut niveau parmi les chasseurs alpins, Hassan Oubassour est maintenant un sportif stéphanois de haut niveau. « Je suis tombé dedans quand j'étais petit. Tout de suite, mes profs ont vu mes capacités en

endurance. Je me suis prêté au jeu et la progression s'est faite », se souvient-il. Alors, chaque jour, il court entre 10 et 15 km, ce qui représente 115 km par semaine pour les petites semaines et 130 à 140 km pour les plus grosses. « On n'a rien sans rien. Il faut travailler ses capacités au

quotidien. » Ce champion est parvenu à trouver un équilibre entre sa vie professionnelle, familiale, citoyenne et sportive. « Les compétiteurs se prennent trop la tête alors qu'il n'y a aucune science exacte qui garantit les performances. Il faut rester humble, ne pas tomber dans l'excès, c'est la passion qui me pousse, il faut vraiment avoir envie de gagner au fond de soi. »

C'est donc cette philosophie atypique qui lui a permis de décrocher ses innombrables titres de champions depuis vingt ans (vainqueur régulier de courses régionales, 3^e au championnat de France de cross-country ou encore 30^e au championnat du monde). D'ailleurs, le championnat de France de cross-country du 7 mars 2020 à Montauban ne sera peut-être qu'une formalité : Hassan Oubassour affirme être quasiment sûr d'être dans les dix premiers. Âgé de 39 ans, il va maintenant courir dans la catégorie des vétérans.

Transmettre sa passion

Désormais, Hassan Oubassour a à cœur de transmettre cette passion du sport aux jeunes et surtout les inciter à en faire. « Aller courir, ça m'apporte un bien fou, moralement et physiquement. Sans le sport, je ne sais pas ce que je serais devenu. » Le sport, vecteur d'émancipation sociale, Hassan Oubassour y croit. Selon lui, à Saint-Étienne-du-Rouvray, il manque une structure pour donner envie aux jeunes Stéphanois-es de faire de l'athlétisme. L'athlète voudrait s'engager dans la création d'un club d'athlétisme stéphanois populaire. Repérer les jeunes sportifs stéphanois comme ses profs l'ont repéré lui, c'est une autre course de fond qui motive Hassan Oubassour. ■

INSTAGRAM D'HASSAN OUBASSOUR : ATHLETICSPRO76